



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mémoire

Question écrite n° 7899

Texte de la question

Mme Stéphanie Kochert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire sur l'importance du renouvellement des générations de transmission de la mémoire collective, l'actualité du retour de la guerre en Europe ne peut qu'y inviter. Le 12 octobre 2021, M. Hubert Germain s'est éteint emportant avec lui la dernière mémoire vivante des compagnons de l'Ordre national de la Libération. Mme la députée salue la volonté du Président de la République de placer cet ordre sous son haut-patronage. Elle souhaiterait connaître les actions envisagées sur l'ensemble du territoire national pour conforter l'engagement de la jeunesse au service de la mémoire qui permettra d'inscrire dans le temps sa perpétuation.

Texte de la réponse

La sensibilisation de la jeunesse aux enjeux mémoriels, qui trouve son fondement dans l'enseignement de défense, contribue à renforcer la cohésion de la Nation et le respect des valeurs de la République. L'action pédagogique conduite par le ministère des armées comporte deux volets : le soutien aux projets d'enseignement de défense et la production de ressources pédagogiques. Elle s'inscrit dans le cadre du protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale signé le 20 mai 2016 entre le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère des armées ainsi que, pour l'enseignement agricole, le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Le ministère des armées subventionne chaque année en moyenne 850 actions pédagogiques d'établissements scolaires visant à développer auprès des jeunes générations l'enseignement de défense, c'est-à-dire la connaissance de la défense à travers l'histoire et la commémoration des conflits contemporains. Bien que ralentie par la crise sanitaire, la dynamique de soutien à l'enseignement de défense s'est poursuivie. En 2023, un nombre équivalent de projets devraient être financés. Elle se redéploie sur des approches numériques et privilégie les voyages scolaires vers des lieux de mémoire locaux. Le soutien à l'enseignement de défense donne également lieu à des appels à projets pédagogiques nationaux en lien avec les programmes scolaires et l'actualité mémorielle. Les trois nouveaux appels à projets pour la prochaine année scolaire (2023-2024) portent ainsi sur « Écrivains en guerre », « Photographier et filmer les conflits à l'époque contemporaine. Illustrer, informer, détourner ». Ce dernier s'inscrit notamment dans le cadre du 80ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale et du 70ème anniversaire de la fin de l'engagement du bataillon français de l'ONU dans la guerre de Corée. Le troisième projet porte sur « Le sport et les armes. Divertir, mobiliser, légitimer », dans la perspective des jeux Olympiques de Paris 2024, qui invite à croiser les itinéraires de grands sportifs avec ceux de l'histoire du fait militaire. La transmission de la mémoire passe aussi par un soutien aux concours, tels que le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) qui a célébré en 2021 ses 60 ans. Le ministère des armées a soutenu l'exposition réalisée dans ce cadre par le musée de la Résistance nationale et le mémorial de la Shoah et a réalisé une web-série de six épisodes portant sur cette manifestation. Il participe également au jury du concours des petits artistes de la mémoire et à différents prix décernés par les associations ou fondations mémorielles (prix Maginot, Union fédérale). Pour renforcer l'implication des jeunes en tant qu'acteurs de la mémoire, la direction de la mémoire,

de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées a conçu et conduit l'opération de valorisation « Héritiers de mémoire », qui consiste en la réalisation de films documentaires et l'attribution de mentions mettant en lumière, sur une année scolaire, l'implication de classes dans un projet national ou international d'enseignement de défense emblématique et innovant. Cette opération donne lieu à une remise annuelle de trophées au Panthéon, diffusée en direct sur internet. Mise en œuvre depuis 2016, cette opération est renouvelée sur l'année scolaire 2022-2023, avec le concours de l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense. De plus, le ministère des armées associe les jeunes générations aux différentes commémorations nationales. Les classes qui participent aux commémorations sont, en ce sens, véritablement acteurs des cérémonies, la présence des élèves étant sous-tendue par un projet pédagogique mémoriel. En outre, le ministère des armées a souhaité renforcer la connaissance par la jeunesse des enjeux de la mémoire internationale partagée, en développant des partenariats avec des établissements scolaires à l'étranger via la signature d'une convention de partenariat le 20 mai 2020 avec l'Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Il a développé une offre pédagogique de tourisme de mémoire, en France et en Europe, afin de renforcer le lien entre l'enseignement de défense et le réseau particulièrement diversifié des lieux de mémoire en France et à l'étranger. Enfin, il met à la disposition de la communauté éducative et du grand public trois principaux supports de ressources sur l'action mémorielle et pédagogique : la revue « Les chemins de la mémoire », diffusée auprès des établissements scolaires, des acteurs publics, des associations et collectivités et des médias ; le site internet « Chemins de mémoire », qui propose des actualités et de multiples ressources inédites sur le tourisme de mémoire, l'action pédagogique et l'histoire des conflits contemporains ; la plateforme d'enseignement de défense à vocation interministérielle « Educ@def », dont les contenus scientifiques sont référencés sur les sites de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole, qui met à la disposition des enseignants des ressources pédagogiques complètes et concrètes. Dans le contexte du retour de la guerre aux portes de l'Europe, l'année 2022 a connu un nouvel élan de l'enseignement de défense avec le lancement notamment, sous le pilotage de la DMCA, de nouvelles ressources pédagogiques sur les grands enjeux géopolitiques et géostratégiques destinées aux élèves et aux enseignants et en lien avec les programmes scolaires. Il convient également de souligner l'essor de la communication numérique envers la jeunesse. Ainsi, la diffusion des enjeux mémoriels et d'éducation citoyenne se fait également via les réseaux sociaux, par exemple sur la page Facebook Armées Jeunesse.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Kochert](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7899

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2023](#), page 4330

Réponse publiée au JO le : [18 juillet 2023](#), page 6777